



Doc. 14328
11 octobre 2017

Le recours aux nouvelles technologies génétiques chez les êtres humains

Amendement¹ n° 1

Dans le projet de recommandation, paragraphe 2, remplacer la deuxième phrase par la phrase suivante:

«Selon le consensus scientifique, ces techniques ne sont pas «sûres», ce qui conduit à un moratoire de fait.»

Déposé par:

GHILETCHI Valeriu, République de Moldova, PPE/DC

BARTOS Mónika, Hongrie, PPE/DC

HOFFMANN Rózsa, Hongrie, PPE/DC

HOLLIK István, Hongrie, PPE/DC

NÉMETH Zsolt, Hongrie, PPE/DC

STROE Ionuț-Marian, Roumanie, PPE/DC

ZECH Tobias, Allemagne, PPE/DC

1. 2017 - Troisième partie de session

